



On veut me mettre dehors ! quels sont mes droits ?

Par **amgoos**, le **15/02/2012** à **22:18**

Bonjour, je suis depuis le 26 décembre dans un logement provisoire au sein d'un foyer jeune travailleur. Aujourd'hui en revenant de mon travail, j'ai trouvé un courrier m'informant que je n'avais pas le droit à l'utilisation d'une plaque électrique dans ma chambre et donc que je ne respect pas le règlement intérieur qui indique effectivement cela par le texte suivant: (... Ne pas ajouter de chauffage individuel et/ou plaques chauffantes dans les locaux privés. ...), j'ai raté cette article du règlement en le lisant au début de la signature de contrat pour le logement en question. Jusque là je reste effectivement fautif, mais est-ce normal qu'un représentant du foyer rentre dans mon logement sans m'avoir prévenu et sans ma présence en saisissant par la même occasion ma plaque électrique (qui n'était pas sur une prise d'alimentation et donc hors marche) ? La personne souhaite également me mettre dehors a cause donc toujours de cette plaque qui serait pour lui un danger pour la sécurité du bâtiment, est-ce vraiment possible et surtout en plein hiver ?

Merci d'avance.